



SAS 360 IMMO

Siren 847 541 851

Peggy Gindraux

Bruno Beliard

15, Rue Pasteur

25500 Morteau

Tél : 03.81.67.18.46

Barème à compter du 1 février 2019

Prix de vente	Honoraires* TTC
	*TVA 20 %
> 50 000 €	Forfait 5 000 €
50 001 > 100 000 €	10,00 %
100 001 > 150 000 €	9,00 %
150 001 > 200 000 €	8,00 %
200 001 > 250 000 €	7,00 %
250 001 > 300 000 €	6,00 %
300 001 > 350 000 €	5,50 %
350 001 > 400 000 €	5,00 %
> 400 001 €	5,00 %

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

Estimation offerte - Expertise Immobilière sur Devis

Les honoraires sont dus à la réalisation de l'acte authentique de vente chez le notaire (transaction immobilières) ou le jour de la signature du bail de location, contre remise de factures d'honoraires dûment libellées aux débiteurs